

## 1/ Réunions sur le devenir de la réserve foncière à Croissy

- Réunion publique du 12 octobre : nous vous avons déjà transmis un résumé de cette réunion, voici maintenant le **PDF complet des slides** projetés en pièce jointe.
- Stands du 15 octobre sur site :

M. Davin, Maire de Croissy, ainsi que plusieurs adjoints, sont venus expliquer sur site (résidence les Impressionnistes et résidence Moulin vert), la proposition de la Mairie concernant le devenir du terrain vide qui jouxte le 89 Chemin de Ronde.

L'association du Chemin de Ronde se mobilise depuis 2016, lorsque nous avons appris le projet de création de 140 logements sur ce terrain. Nous nous sommes investis afin que ce terrain ne soit pas l'objet d'un nouveau projet immobilier, compte tenu des 850 appartements déjà construits sur la voie du Chemin de Ronde et des difficultés (notamment de circulation) engendrées.



- L'AdCR suivra avec vigilance le projet d'activité économique, et dans un premier temps la modification nécessaire du PLU.



## 2/ Mise en compatibilité du PLU de Croissy – Projet Vaillant

Dans notre Bulletin d'octobre nous vous avons transmis le lien pour consulter le rapport du commissaire enquêteur.

Nous faisons ici un retour par rapport à notre intervention sur le registre :

- 216 observations opposées au projet, et 31 favorables, ont été déposées sur le registre.
- Le thème le plus important concerne la circulation avec 113 observations, puis la conservation d'un côté village avec 102 observations.
- 28 observations, **dont la nôtre, concernent le nombre de logements sociaux du projet :**

*« Plusieurs personnes ont souligné que le nombre de logements sociaux dans le projet est très peu supérieur au minimum légal et qu'à ce rythme il va falloir beaucoup construire pour arriver aux 25% de logements sociaux obligatoires. »*

Monsieur le commissaire enquêteur convient qu'il *« s'agit là du point le plus fragile de l'enquête publique. Le dossier initial faisait mention de 30,2 % de logements sociaux par rapport aux 25% requis par la loi, de façon à rattraper le retard de la commune, qui bien qu'ayant réussi à passer de 4% à 21% en quelques années, n'est pas encore au niveau requis. Dans cette opération, le gain net sera de 7 logements sociaux. A ce rythme compte tenu des 4556 résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2021 il faudrait construire environ 2500 logements sur le territoire de Croissy-sur-Seine pour arriver aux 25% demandés.*

*Je comprends que les 38 logements sociaux font partie du programme de construction, mais un gain net de 7 logements ne semble pas suffisant pour justifier l'intérêt général d'un projet qui par ailleurs est impactant sur un certain nombre d'autres points négatifs. »*

En conclusion le commissaire enquêteur donne un avis défavorable à la Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Croissy-sur-Seine, et il préconise une enquête publique complémentaire de 15 jours.

Toutes les informations ici :

<https://www.croissy.com/sites/default/files/E22000051-78%20Rapport%20et%20conclusions%20Mise%20en%20compatibilite%CC%81%20du%20PLU%20de%20Croissy-sur-Seine.pdf>

## 3/ Parc Princesse Vésinet

Vous trouverez ci-après des photos de l'avancée du parc Princesse.

Les immeubles qui longent la résidence des Coteaux sont habités.

Le parc paysager est public, tout le monde peut s'y promener et utiliser les espaces de jeux pour enfants. Vous pouvez y accéder par une entrée rue de Verdun, une autre entrée avenue de la Princesse (à côté de l'entrée de l'hôpital).

Le nouveau marché forain Princesse vous attend tous les samedis matin sur l'esplanade Princesse située au 72, avenue de la Princesse.





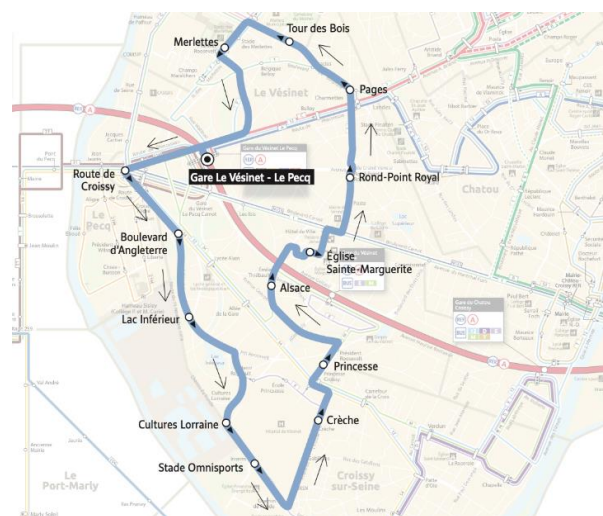
#### 4/ Navette électrique du Vésinet

Une toute nouvelle navette électrique propose un passage toutes les 20 minutes, du mardi au samedi, de 9h30 à 17h35.

Tarif : 1 ticket d'accès à bord (2 €) / Ticket T+ (1.90 €) / Navigo / Imagine R...

Toutes les informations ici :

<https://www.levesinet.fr/actualite/decouvrez-la-navette-100-electrique-du-vesinet/>



## 5/ Eclairage public rue du 11 novembre côté Pecq

Comme convenu lors de notre AG, nous avons pris contact avec les mairies du Pecq et du Vésinet concernant l'éclairage public rue du 11 novembre, toujours non fonctionnel entre l'école Malherbe et le Chemin de Ronde, le long de Suez.

L'éclairage à ce niveau dépend de la ville du Pecq qui a fait le nécessaire. L'éclairage fonctionne maintenant sur l'ensemble de la rue du 11 novembre depuis le 15 octobre.

## 6/ Rappel : colloque sur l'eau organisé par FNE

Nous vous rappelons le colloque organisé par FNE : "*La ressource en eau en Île-de-France dans un contexte de dérèglement climatique : regards croisés et dialogue territorial*", qui se tiendra les **7 et 8 novembre** prochain à Paris.

Nous pouvons faire **bénéficiaire nos adhérents** (à jour de leur cotisation) **d'une inscription gratuite au colloque** et d'une réduction de 50 % sur la restauration.

Pour en bénéficier, vous nous faites la demande par retour de mail et nous vous transmettrons le programme ainsi qu'un code à activer pour votre inscription.

**Les inscriptions seront closes le mercredi 2 novembre à 20h.**

-----

**Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**

- Vous pouvez retrouver tous nos bulletins d'information sur notre site, rubrique « Actualité » :

<http://www.associationducheminde.sitew.fr/ACTUALITE.B.htm>

- Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

- Pour adhérer à notre association (cotisation 2023), toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

[http://www.associationducheminde.sitew.fr/CONTACT\\_Adhesion\\_Partenaire.E.htm](http://www.associationducheminde.sitew.fr/CONTACT_Adhesion_Partenaire.E.htm)

